## TABLEAU DE NOS HONORAIRES

## HONORAIRES POUR LES MANDATS DE VENTE

VILLA / APPARTEMENT / IMMEUBLE / LOCAL	
Prix de vente	Honoraires TTC
< 100 000 €	10% du prix de vente
de 100 001 € à 200 000 €	8% du prix de vente
de 200 001 € à 300 000 €	7% du prix de vente
de 300 001 € à 500 000 €	6% du prix de vente
au delà de 500 001 €	(voir agence)

TERRAINS	
Terrain	5% du prix de vente (minimum garanti de 4500€)

FOND DE COMMERCE	
Fond de commerce	25% du prix de vente (minimum garanti de 4500€)

## HONORAIRES POUR LES MANDATS DE VENTE

VILLA / APPARTEMENT / IMMEUBLE / LOCAL	
Prix de vente	Honoraires TTC
< 100 000 €	5 000€
de 100 001 € à 300 000 €	4% du prix de vente
de 300 001 € à 600 000 €	3% du prix de vente
> 6 000 €	2% du prix de vente

TERRAINS	
Terrain	3% du prix de vente

FOND DE COMMERCE	
Fond de commerce	25% du prix de vente (minimum garanti de 4500€)

## HONORAIRES POUR LES AVIS DE VALEUR LOCATIVE ATTESTATION LOCATIVE : 300€ TTC / bien. HONORAIRES POUR LES AVIS DE VALEUR DE VENTE

ATTESTATION DE VENTE : 350€ TTC / bien.